

Chambre des Urbanistes de Belgique

Rapport d'activités 2020

Chambre des Urbanistes de Belgique

Tél +32 514 17 43

Chaussée de la Hulpe 166 / 27
B – 1170 Bruxelles

www.urbanistes.be
cub@urbanistes.be

Table des matières

Activités du secrétariat _____	1
Relations avec les institutions _____	3
Relations avec les associations _____	4
Représentation au sein des commissions _____	9
Groupes de travail _____	13
Informations générales _____	16

Activités du secrétariat

Conseil de direction

Le Conseil de Direction s'est réuni 8 fois sur l'année; chaque réunion fait l'objet d'un compte-rendu. Les réunions se tiennent généralement le troisième mercredi du mois.

Membres

La Chambre des Urbanistes compte 171 membres. Le profil des membres demeure identique à l'année précédente. La liste des membres est disponible sur le site internet.

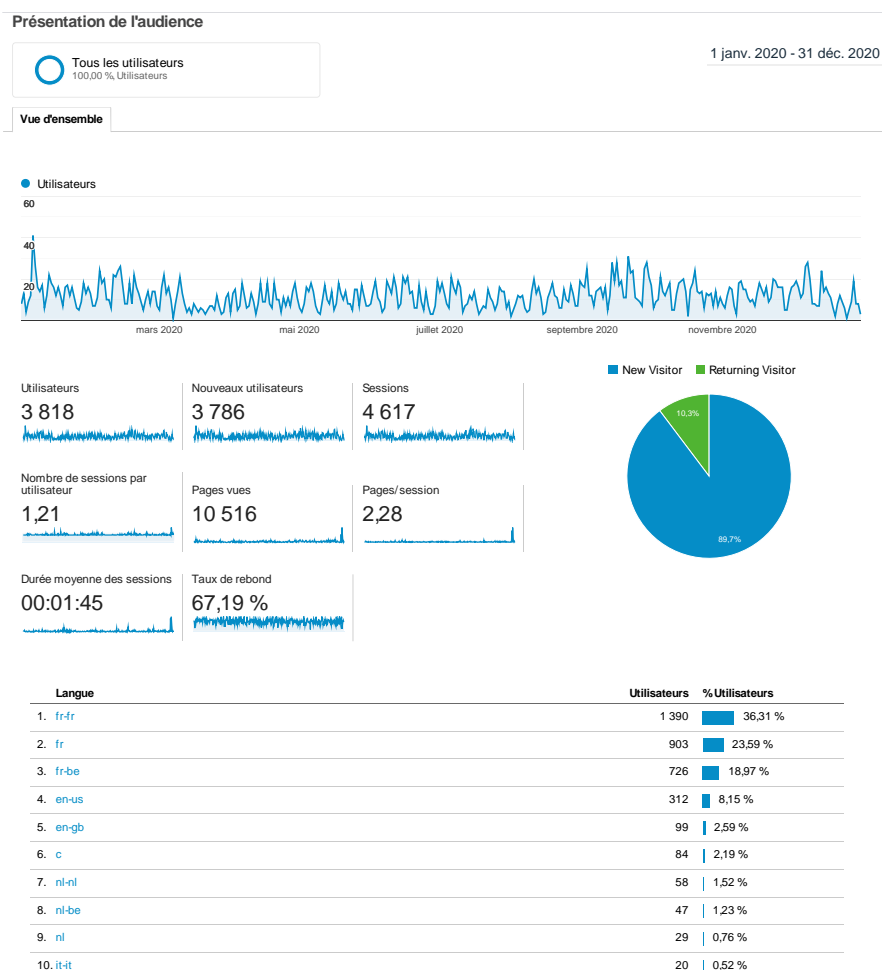
E-News

Des E-News ont été envoyées durant l'année 2020. Elles sont publiées sur le site internet de la CUB.

Site internet (www.urbanistes.be)

Le site est progressivement amélioré et complété. Il comprend à présent une rubrique « Emploi » qui est très consulté.

Les statistiques de consultation sont synthétisées dans le graphique suivant :



Adaptation des statuts à la nouvelle loi

Les nouveaux statuts de la CUB ont été largement débattus lors des AG des 13 février et 23 septembre 2020. Ils ont été publiés au Moniteur le 9 décembre 2020.

Les statuts sont maintenant conformes aux récentes dispositions légales impératives, la CUB étant une Union professionnelle sous forme d'ASBL.

Relations avec les institutions

Etat fédéral

Suite au coronavirus, aucun contact n'a été pris avec l'état fédéral durant l'année écoulée.

Bruxelles-Capitale

De même, aucun contact n'a été pris avec la région Bruxelles-Capitale

Wallonie

Les relations avec la Wallonie, cabinets ou administrations ont été relativement limitées durant l'année écoulée, suite au coronavirus. La CUB a participé au renouvellement de la CAR ou elle a quatre représentants.

Relations avec les associations

ECTP

Fondé en 1985, ECTP-CEU (Européen Council of Spatial Planners - Conseil Européen des Urbanistes) rassemble 28 associations professionnelles couvrant les activités liées à "l'aménagement du territoire" ainsi que, dans les mêmes domaines, des sociétés présentes dans 24 pays européens et des membres correspondants. Il s'agit d'une association faïtière à but non lucratif offrant à ses membres un cadre commun au niveau européen, afin d'organiser et de faciliter la visibilité de ces domaines d'activité, de promouvoir la reconnaissance du rôle sociétal important de ces professionnels dans le cadre de leur exercice et mettre en valeur les meilleures pratiques de l'aménagement du territoire et du développement urbain. L'association encourage la formation professionnelle continue par un enseignement de haute qualité et le développement personnel par l'éthique et la responsabilité professionnelle.

ECTP-CEU promeut et engage un dialogue avec les gouvernements locaux, nationaux et européens; établit des normes de conduite et d'éducation pour les professionnels de l'aménagement du territoire; identifie et récompense des exemples de bonne planification dans toute l'Europe.

Le Président (Automne 2019 - Automne 2021) est Michael Stein (D), le Secrétaire Général Administrateur belge Joris Scheers (VRP).

Liste des activités menées par notre représentante, Catherine Vilquin, en 2020 et notes à l'attention de la CUB.

1. Participation à l'AG virtuelle de mai 2020

- **Participation de l'ECTP/CEU au processus de révision de la Charte de Leipzig (adoptée le 30/11/20).**

- L'idée de renouveler la charte tire son origine dans la volonté de **répondre aux nouveaux défis**, tels que la migration, les pandémies, l'essor des technologies numériques et le changement climatique, qui ont un impact croissant sur les villes européennes. Elle promeut l'idée **d'une politique urbaine pour le bien commun** et met l'accent sur « **le pouvoir de transformation des villes** » pour répondre à leurs défis actuels. La nouvelle charte définit **trois formes de la ville transformatrice** : la ville **juste** (égalité des chances et une justice environnementale à tous), la ville **verte** (lutte contre le réchauffement climatique, qualité environnementale élevée et accès aux espaces verts et récréatifs), la ville **productive** (sécurité d'emplois, base financière solide, développement urbain durable).
- Publication sur le site ECTP/CEU.

2. Participation à l'AG virtuelle d'octobre 2020

- **Manifeste ECTP-CEU RE-START EUROPE : Déclaration pour un avenir post-Covidé inclusif et juste pour toutes les communautés.**

- ECTP-CEU a ressenti le besoin de réfléchir aux effets de la crise actuelle sur notre futur cadre de vie et de travail. Cette déclaration vise à exploiter la puissance créative et l'expertise technique des urbanistes pour faire face à la crise sociale et économique créée par la pandémie de la Covid-19. Elle a amplifié les inégalités et mis en évidence les

fragilités des sociétés européennes, ce qui a eu un impact à court terme, mais menace le bien-être à moyen et long terme des communautés dans toute l'Europe.

Outre un préambule et une annexe présentant les mégatendances, cette déclaration énonce les principes qui doivent être appliqués dans les plans de relance pour l'Europe.

- Publication sur le site ECTP/CEU.

- **Biennale et Awards 2022**

- Appel à candidature en mars 2021
- Thématique « Migration and Inclusion » ? Lieu : Athènes.

- **Participation au congrès ISOCARP 2021 ou 2022**

- CTP/CEU veut participer, la CUB aussi ?
-

3. Participation à la présentation virtuelle des Young Planners Workshop de décembre 2020 : « Heritage in a planning context »

- Succès du workshop virtuel auquel ont participé 39 jeunes professionnels organisés en 24 groupes de 8 pays différents (pas la BE) en juin 2020.
- Réalisation d'une publication très qualitative > voir site ECTP/CEU.
- Importance de partager l'information (publication 2020 et appel à candidature 2021) auprès des jeunes professionnels au sein de la CUB via un email, une publication sur le site et une prise de contact avec les universités.
-

4. Candidature pour le renouvellement du Comité Exécutif de l'ECTP/CEU

- Un appel à candidature sera lancé début 2021 afin d'élire les nouveaux membres lors de l'AG de mai 2021 pour une entrée en fonction en octobre 2021. Le Comité Exécutif se compose de 7 membres dont une secrétaire nouvellement recrutée pour un ½ temps : Martine. Les postes de Président, Secrétaire Général et des 3 autres administrateurs sont à renouveler, en tenant compte qu'un des postes doit être occupé par un représentant belge (VRP / CUB) selon les statuts de l'association. Le mandat de la VRP arrivant à sa fin (2x4 ans), Joris Scheers laissera sa place à un représentant de la CUB.
- Catherine Vilquin se porte candidate pour un mandat d'administrateur, sa candidature est soutenue formellement par le CA de la CUB et informellement par les membres actuels du Comité Exécutif. Ce mandat ne sera possible qu'avec l'appui, au sein de la CUB, d'une équipe « Agenda urbain EU », à créer rapidement (appel à candidature).

5. Participation au groupe de travail « Migration and Inclusion »

- La CEU comporte actuellement 5 groupes de travail : « Biennial & Awards » (J. Askew), « Sponsorship » (J. Askew), « Implementation Urban Agenda » (J. Scheers), « Young Planners Workshop » (V. Djoki) et « Migration and Inclusion » (M. Hedorfer).
- Catherine Vilquin s'est inscrite dans le groupe « Migration and Inclusion » mais ce groupe n'a pas encore vraiment démarré, faute de forces vives disponibles. La Belgique ayant été citée comme exemple pour des initiatives intéressantes dans ce domaine, il semble important de répondre à cette attente et de réaliser les recherches et les rencontres nécessaires pour alimenter ce groupe de travail avec des projets de références belges.

- Etudes de cas de différentes expériences : le mouvement « Refugees Welcome » à Düsseldorf, autres expériences en Allemagne avec les réfugiés syriens, Quartier Nord à Bruxelles : Louise, Metrolab (Urban Inclusion), initiatives locales en Italie, à Malte, en Grèce...
- Création d'un groupe de travail au sein de la CUB/FUP sur la thématique de l'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés en Belgique ? Appel à candidature via le site / email?

6. Proposition de créer un nouveau groupe de travail « Urbanisme circulaire »

- Uniquement si ce groupe de travail est créé au sein de la CUB / FUP et est très actif.
-

7. Propositions pour un meilleur partage des informations entre le CEU/ECTP et la CUB

- Création d'un onglet CEU/ECTP sur le site de la CUB ? Cela permettrait de publier directement des infos jugées intéressantes pour nos membres, notamment les appels à candidatures pour les Awards, la Biennale et le Young Planners Workshop.
- De même, CUB et FUP peuvent communiquer au secrétariat de l'ECTP-CEU tout document jugé intéressant.

AIU - ISOCARP

L'Association internationale des urbanistes (AIU - ISOCARP) est une association mondiale de planificateurs professionnels expérimentés. Elle a été fondée en 1965 dans le but de réunir des planificateurs reconnus et hautement qualifiés dans un réseau international.

Le président (2019-2021) est Martin Dubbeling, Pays-Bas

VP Assistance technique : Jens Aerts, Belgique / USA; Sébastien Goethals, Belgique / Chine et Eric Huybrechts, France

Dans le cadre de la répartition des activités et compétences, la CUB assume tout ce qui concerne les urbanistes tandis que la FUP s'occupe de tout ce qui touche à l'urbanisme. Logiquement la FUP est donc membre de l'AIU et y représente indirectement la CUB.

UNPLIB asbl

Créée en 1961, l'Union nationale des professions libérales et intellectuelles de Belgique (UNPLIB) est l'organisation représentative de l'ensemble des professions libérales en Belgique. Elle est active partout où les intérêts de ses membres sont concernés.

Le président est Bernard Jacquemin.

Notre représentant est Jean-Claude de Brauer.

Les membres de l'UNPLIB sont les associations professionnelles des professions libérales. On n'y retrouve des associations et unions professionnelles petites et moyennes qui trouvent un l'UNPLIB une source de documentation et un réseau de relation vers les pouvoirs publics. Les grands ordres et associations ont leurs propres services d'étude et réseau de lobbying ce qui les a conduit à quitter l'UNPLIB<.

L'UNPLIB est présente dans différents conseils supérieurs, commissions paritaires et commissions diverses. Elle fait du lobbying auprès des pouvoirs publics.

La cotisation d'une association est de 3,25 euros par membre avec un minimum de 1.350 euros, cas de la CUB.

Jean Claude de Brauwer représente la CUB au conseil d'administration de l'UNPLIB. Via l'UNPLIB, il fait partie de l'AG de CITIDEV;

La CUB, très petite association, gagne à être présente dans l'UNPLIB.

Architect House

Notre représentant fut Stéphanie Roose.

Les services offerts par l'AH ne correspondaient pas à nos attentes, tant sur le plan financier, qu'au regard du peu d'utilisation qu'en fait la CUB. Préalable a été donné le 14 octobre 2019. Et la convention de services conclue avec l'Architect House a pris fin à la date du 15 avril 2020.

Du fait même, la CUB n'a plus de représentant au conseil d'administration de l'AH.

Fédérations d'urbanisme à l'étranger

Un suivi est maintenu avec les principales fédérations professionnelles des urbanistes en Europe francophone :

- Société Française des Urbanistes (SFU)
- Fédération Suisse des Urbanistes FSU (Section romande)

Aucun contact n'a été entretenu au cours de cette année 2020.

OPQU

L'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes (OPQU) a été créé le 3 mars 1998 avec le soutien de l'Association des Maires de France (AMF) et de l'État pour assurer une mission de service public, dans le cadre d'un protocole signé entre le Ministère en charge de l'urbanisme et l'OPQU.

La présidence est assurée par Jean-Claude GALLETY

L'OPQU a notamment à son actif :

- Le référentiel métier, actuellement en révision
- La déontologie officialisée en 2017
- L'établissement d'un partenariat de reconnaissance mutuelle avec l'Ordre des Urbanistes du Québec.
- Une démarche de rapprochement avec la CUB amorcée depuis plusieurs années; à cet effet, des contacts réguliers sont entretenus.

L'intérêt de ce rapprochement réside notamment dans le dialogue à entretenir entre le monde professionnel et les structures de l'enseignement de l'urbanisme et de l'aménagement, afin de rester en bonne adéquation avec les attentes globales et sociétales.

Les structures de l'enseignement sont représentées par l'Association pour la Promotion et la Recherche en Aménagement et Urbanisme (APERAU). Cette association fédère une quarantaine d'instituts relevant de la sphère francophone internationale (France, Belgique, Suisse, Maghreb, Afrique centrale, Liban et Québec), qui toutes, ont comme finalité un

enseignement universitaire (Master) à finalité professionnelle et dont le socle de formation se fonde sur l'approche par « projet ».

Les instituts membres répondent d'une charte et bénéficient du label APERAU qui est délivré à l'issue d'une évaluation menée par les pairs (Professeurs d'instituts labellisés) et qui s'engagent à respecter la Charte et à se soumettre à une réévaluation à intervalles réguliers (8 à 10 ans).

Afin d'être en bonne adéquation avec la finalité professionnalisante et de bénéficier du regard du monde professionnel, l'APERAU s'est rapproché de l'OPQU et depuis lors, associé au processus d'évaluation depuis une vingtaine d'années. Par similitude, la représentation du monde professionnel en Belgique francophone est attribuée à la CUB.

Pratiquement, une évaluation est conduite par deux enseignants de l'APERAU et un représentant du monde professionnel (OPQU en France, CUB en Belgique francophone, FSU, en Suisse romande).

Lors de cette année 2020, une réunion s'est tenue à Lyon le 13 janvier entre les représentants de l'APERAU et les représentants du monde professionnel francophone, en l'occurrence l'OPQU pour la France et la CUB pour la Belgique (P Cox).

L'objet de cette réunion portait sur les modifications à apporter au protocole à suivre dans la conduite des évaluations des formations en Europe Francophone. Cette réunion fut poursuivie par un premier échange électronique entre les intervenants. Une réunion physique ayant été programmée, laquelle a été postposée à l'issue de la crise sanitaire.

Représentation au sein des commissions

En Région wallonne

Commission d'Avis sur les Recours en Matière d'Urbanisme (CAR)

Présidents : Benoît RENIER et Gilles CAIGNIET.

Secrétaires: Alain MASSON et Grazia PUMA.

Le CoDT organise des recours à l'encontre des décisions relatives aux permis d'urbanisme et d'urbanisation. Le recours s'exerce auprès du Gouvernement.

Dans le cadre de cette procédure, la CAR est amenée à rendre un avis au Ministre ayant l'aménagement du territoire dans ses compétences.

Afin de rendre un avis en parfaite connaissance, la CAR est invitée par le Gouvernement à une audition. Cette dernière permet à l'ensemble des parties (le demandeur, le Fonctionnaire délégué, le Collège communal et l'Administration) de faire valoir leur point de vue.

La CAR rend son avis en fonction des éléments évoqués lors de l'audition, du cadre légal que lui transmet l'administration du ministre mais aussi en fonction de l'ensemble des informations contenues dans le dossier administratif.

Rapport établi par Joseph Polet

Sur le fond, peu ou pas de différences depuis l'année dernière; les questions posées aux membres de la CAR à travers les requêtes des citoyens tournent toujours et principalement autour des sujets comme la division de bâtiments en vue de créer plusieurs logements, les écarts ou dérogations aux plans de secteur, à des permis d'urbanisation, des régularisations etc...(je me réfère à ce sujet aux rapports statistiques non officiels que j'ai établis jusqu'à l'année dernière).

Quant à la forme, depuis le mois de mars, celle-ci a été largement bousculée par les événements sanitaires provoqués par la pandémie bien ou mal connue.

D'abord, des audiences dans des salles de réunion disproportionnées permettant les « distanciations sociales » de rigueur, des requérants en nombre réduit, le port du masque, désinfectant hydro alcoolique, interdiction de transmettre des documents papier...

Ensuite l'exercice de la « visio-conférence », un brin compliqué au début et puis l'apprentissage est devenu une pratique efficace pour les membres de la CAR et pour les praticiens du système mais parfois douloureux pour les citoyens qui découvraient ce moyen nouveau (néanmoins désincarné) de l'échange et de la défense de leur point de vue.

Cela dit et suite à la décision du ministre de renouveler la CAR pour cause de mise en conformité avec le décret du 27 mars 2014 visant à promouvoir une représentation des hommes et des femmes dans les organes consultatifs mon mandat n'a pas été renouvelé.

Je me suis permis d'adresser un petit mot à mes collègues et je vous le livre en guise de conclusion.

« Durant ces six années, ce fut l'occasion de rencontrer des collègues consciencieux, investis et contents d'être là et de participer à des débats intéressants et souvent constructifs menés par des présidents attentifs, vigilants, aussi professionnels et sincères.

Ces discussions n'ont pas rendus la vie facile pour les secrétaires dont je salue le courage pour aboutir à une rédaction des avis la plus fidèle possible.

J'ai vu des citoyens désarmés et honnêtes parfois perdus faces aux avis contradictoires, incomplets des administrations et des responsables politiques, d'autres feignant l'ignorance, certains révoltés signifiant leur désaccord ouvert avec l'administration...estimant être atteints dans leur sentiment de liberté...parfois peu scrupuleux ou simplement inconscients des conséquences de leur projet.

Des avocats convaincus, d'autres faisant semblant de l'être, souvent compétents, calmes et détachés ou nerveux et révoltés.

Des architectes désinvoltes, parfois même incompetents, ignorant le rôle véritable que leur impose la déontologie et le métier, confondant le tracé d'une situation existante avec la recherche nécessaire d'une amélioration indispensable d'une situation.

Aussi des architectes compétents, doués, des vrais pour qui le bien-être de l'homme et le respect de la nature est l'essentiel dans une démarche juste, contextuelle et créative. Parfois contestataires à bon escient considérant avec attention le lieu pour y installer un projet avec délicatesse.

Certains confrères confondant l'expression originale à tout prix avec la véritable architecture.

Personnellement, j'ai toujours fait part de mes avis avec honnêteté et professionnalisme tentant de mettre en avant l'approche contextuelle et humaine avant ou en même temps que les contraintes administratives et juridiques.

Un regret: oui car j'avais la faiblesse de croire que je pouvais encore apporter le fruit de mon expérience et mes connaissances au sein de cette commission dans laquelle je me sentais de mieux en mieux. »

Ensuite le renouvellement des membres de la CAR pour 2021

Les membres sont désignés par le gouvernement wallon.

Président : Benoît RENIER (cabinet du Ministre Willy BORSUS)

Président suppléant : Gilles CAIGNIET (cabinet du Ministre Willy BORSUS)

Secrétaire permanent : Alain MASSON (SPW – TLPE)

Secrétaire suppléante : Grazia PUMA (SPW – TLPE)

Organisme	Membre effectif	Membre suppléant 1	Membre suppléant 2
C.U.B.	Sylvie AGNEESSENS	Marie NOËL	Charlène LAMOTTE
	Franz LOTIN	Xavier MARIAGE	Jean-Claude DE BRAUWER
O.A.	Laure BERTRAND	Sylviane PIGEOLET	Catherine GUILLAUME
	Quentin ALLAIME	Nicolas DEVUYST	Fabian FONTENELLE
C.R.M.S.F.	Dominique GUERRIER	Jacky MARCHAL	-

Pôle Aménagement du territoire

Le pôle « Aménagement du territoire » est un organe qui a une compétence consultative générale en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme en Wallonie.

Le président est Samuël SAELENS.

Nos représentants sont Sylvie AGNEESSENS comme effectif et Pierre COX comme suppléant.

Il est également à souligner qu'il existe d'autres Commissions d'avis traitant de matières proches de nos métiers mais dans lesquelles nous ne sommes pas représentés (pôle Environnement, pôle Mobilité).

J'ai pris mes fonctions début janvier 2020 et après deux réunions mensuelles en présence en janvier et février, nous sommes passés en mode « distanciel » à partir du mois de mai, ce qui a impliqué un rattrapage du retard sur certains avis. Le rythme est donc à ce jour d'une journée par quinzaine que nous nous répartissons équitablement Pierre Cox et moi même.

Nous avons examiné et rendu des avis cette année 2020 essentiellement sur quelques projets à visée économique (extensions de carrière ou parc d'activité économique) et projets de SAR mais surtout de manière majoritaire : les projets d'implantation de parc éoliens qui phagocytent une grande part de l'espace des débats, en l'absence d'un plan d'ensemble adopté par la Wallonie.

Nous intervenons soit sur le contenu des rapports d'évaluation des incidences, soit sur la qualité de ces études, avec en toile de fond également un avis sur l'opportunité des projets.

Le Pôle Aménagement est constitué d'un panel diversifié d'acteurs du secteur de l'aménagement du territoire au sens large, et notre apport en tant que professionnels « auteurs de projets » ou « bureau d'études » est je pense utile à son objet, en ce qu'il reflète la perception de notre profession en tant que praticiens du territoire.

A titre personnel, cette représentation de la profession d'urbaniste au Pôle Aménagement m'a été en outre très profitable par la prise de conscience des diversités de perceptions, d'avis, de postures des différents membres du Pôle, qui illustrent bien toute la complexité des questions actuelles traitées... et donc de notre nécessaire pluri- et trans-disciplinarité.

En Région bruxelloise

Commission régionale de Développement (CRD)

La Commission Régionale de Développement (CRD) est présidée par Benoît Périlleux, la vice-présidente est Sarah De Boeck.

Son secrétariat permanent est assuré par le département Stratégie territoriale de « Perspective.Brussels » (Bureau Bruxellois de la Planification – BBP) – le secrétaire est Thierry Mercken.

Le renouvellement de l'ensemble des membres de la Commission régionale a eu lieu en 2020. Les membres effectifs sont, dans les domaines de compétence respective :

- Urbanisme et aménagement du territoire : Benoit Périlleux, Paul Vermeylen et Michel Hubert.
- Mobilité : Bruno Clerbaux, Ischa Lambrechts, Gilles Ledent;
- Environnement : Eric Corijn, Hugues Kempeneers, Steyn Van Assche;

- Economie : Benoit Dassy, Sarah De Boeck, Adil El Madani;
- Logement : Isabelle Quoilin, Marie-Madeleine Mennens;
- Patrimoine culturel : Christian Frisque;
- Patrimoine Naturel : Anne Voets;
- Architecture : Severine Lits, Isabelle Van Asbroeck.

Les membres suppléants sont :

Peter Benuska, Simon Bidal, Jean-Pierre De Visscher, Pascal Hanique, Laura Rebreau, Laurent Schiltz, Guillaume Vanneste, Pauline Varloteaux, Patrick Vergoustraete, Thibaut Jacobs, Serge Kempeneers, Christophe Loir, Bertrand Marlot, Aurélie Trigaux, Anton Van Assche, Renaud Van Melsen, Manuela Von Kuegelgem, Annabelle Schatten.

La nouvelle Commission régionale a été installée le 16 janvier 2020; elle comporte 8 groupes de travail : Urbanisme / AT, Mobilité (dont je fais partie comme membre effectif), Environnement, Economie, Logement, Patrimoine culturel (dont fait partie C. Frisque comme membre effectif), Patrimoine naturel et Architecture.

Selon les dires des anciens membres qui ont été renommés, elle a gagné en expertise et en dynamisme.

Ce dynamisme s'est manifesté par une très grande activité, en particulier les réunions plénières tenues la majorité des jeudis (soit une cinquantaine sur l'année, en présentiel puis en virtuel dès le mois de mars) et, plusieurs fois cette année, parfois d'autres jours.

Elle a ainsi procédé à plusieurs auditions, dont la Werkvennootschap, le Bouwmeester* et surtout la Région pour présenter la réforme de l'arrêté dispense, le nouveau RRU, et plusieurs PAD (Heyvaert, Casernes, Hermann-Debroux, Josaphat, Loi), tous documents sur lesquels elle a rendu des avis, fouillés et discutés.

Elle a aussi rédigé, à destination du Gouvernement et parfois aussi de BECI, des avis sur des politiques sectorielles du Gouvernement (plan école / plan logement, plan de relance) ainsi qu'une vision prospective élaborée d'initiative dans un groupe de travail (« cellule Prospect ») spécifique.

Parmi ses autres activités, elle a co-organisé une réunion de travail à Liège avec ses alter égo wallon (CSE/PAT) et flamand (SARO) et entamé une réflexion sur les études d'incidences et leur lien avec l'AT.

Après une année de présence assez assidue, le soussigné est convaincu du grand intérêt et de la qualité des débats et avis remis, mais assez perplexe sur leur pouvoir d'influence.

() pas encore eu lieu; prévu ce 7/1/2021*

Groupes de travail

Communication et publications

Ce groupe de travail est coordonné par Renaud Daele et Serge Peeters.

Dans un premier temps, le site Internet a été adapté afin que chaque membre ait la possibilité de se présenter.

Pour 2021, le CD va mettre en place « *L'entretien de l'Urbaniste* ». Il s'agira de mettre un de nos membres (l'acteur et son métier), en lumière et à la connaissance de tous. Il sera analysé les possibilités de publier ces articles dans l'Architrave ou autre média et bien sûr sur notre site WEB.

Marchés publics et documents de référence

Ce groupe de travail est coordonné par Renaud Daele.

Cet action est menée afin de nous recentrer sur notre objet social et nous concentrer sur la défense de la profession d'urbaniste, qui passe nécessairement par l'explication de ce qu'est le métier d'urbaniste et de la plus-value qu'un urbaniste apporte dans un projet de territoire.

En 2021, nous souhaitons rééditer notre livre blanc « marché public ». La précédente édition date de plus de 10 ans et les réformes des législations à Bruxelles et en Wallonie justifient cette action.

Objectifs poursuivis :

- Améliorer les conditions des marchés pour les bureaux d'urbanisme et pour les collectivités.
- Communiquer et avoir plus de visibilité sur la CUB en communiquant aux administrations, UVCW, intercommunale, cabinets, communes, etc.

Méthode proposée :

- Constituer un GT avec des membres intéressés
- Le GT se réunit 2 ou 3 fois (physiquement ou virtuellement) pour travailler sur ce livre blanc
- Le matériel de base est le livre blanc précédent et quelques marchés de services récents.
- Diffusion d'un draft aux membres qui auraient 15 jours pour réagir
- Adaptation/finalisation du Livre blanc
- Approbation par le CD
- Diffusion du livre blanc « marchés publics ».

Par ailleurs, nous avons sollicité une entrevue auprès du Ministre Borsus durant laquelle nous souhaitons présenter le travail de la Chambre des Urbanistes, les projets que nous portons et notre analyse sur des problématiques que nous rencontrons dans la pratique de notre métier d'urbaniste.

Nous souhaitons mettre en place un dialogue entre l'administration régionale et les communes concernant par exemple la rédaction des marchés publics, le partage d'informations sur les procédures et les difficultés que nous rencontrons avec quelques outils présents dans le CoDT. Nous tenons également à communiquer les impacts temporels et financiers indirects consécutifs à l'application des démarches administratives dans le cadre de la procédure des schémas d'orientation local (SOL).

Enseignement et formation

Ce groupe de travail est coordonné par Serge Peeters.

Une réunion a eu lieu avec les représentants des enseignements

Certification

Ce groupe de travail est coordonné par Serge Peeters.

Aucune action n'a eu lieu cette année.

Partenariat et support à la FUP

Notre représentante est Clothilde Fally.

Les relations que mène la CUB avec la FUP portent principalement sur deux axes, à savoir la collaboration à l'organisation du Forum annuel dont le premier a eu lieu en 2017 (accompagné d'un Grand Prix de l'Urbanisme); le second portant sur les relations extérieures avec les organismes liés à la profession tels que la VRP et ISOCARP.

1. Forum annuel

L'association organise chaque année depuis 2017 une activité-phare autour d'un thème qui est examiné sous l'angle prospectif : à quoi les acteurs de l'aménagement doivent-ils se préparer ? Quelles sont les inflexions nécessaires à leurs pratiques ? Quelles sont les tendances en gestations ?

Cet évènement est généralement organisé en deux temps : une grande conférence co-organisée avec BOZAR et une journée de workshops multidisciplinaires animée par la FUP avec des orateurs internationaux.

Suite au succès des éditions 2017 « New Use New Move, New Move New Use », 2018 « New Fields New Practices, New Practices New Fields » et 2019 « Toward Friendly Cities », l'asbl For Urban Passion a lancé sa quatrième édition sur le thème « Cool Planning » :

« Le changement climatique impacte déjà nos territoires et demain ses effets se renforceront. Que peuvent faire les urbanistes et les acteurs publics ou privés du développement territorial, qu'ils soient aménageurs, architectes, juristes, économistes ? Comment peuvent-ils faire évoluer leurs pratiques pour répondre aux défis climatiques ? » Nouvelles approches, nouvelles techniques, nouveaux acteurs ont été au rendez-vous de cette édition 2020.

2. Débats-Bars

Les associations FUP (For Urban Passion), AriB (Architects in Brussels ainsi que selon le thème l'UWA (Union Wallonne des Architectes) organisent ensemble, un « débat-bar » lors de chaque changement de saison. Les séances se déroulent en Wallonie ou à Bruxelles.

Le principe : un rassemblement convivial de 2 heures maximum (18:30/20:30), dans une ambiance « lounge » avec open bar, autour d'un débat d'idées

- libre : ouvert à toutes les opinions, sans langue de bois et donc « poliment » polémique sur un sujet lié à l'architecture et/ou l'urbanisme...

- structuré : courte introduction du sujet par les organisateurs et/ou des témoins- invités avant le débat proprement dit, guidé par un animateur-modérateur...
- dynamique : car alimenté par les réactions de tous les participants invités. L'association a organisé cinq séances selon la formule du débat-bar :
 - 20 décembre 2018, à Louvain-la-Neuve (Stop-béton);
 - 21 mars à Bruxelles (qui mène le bal ?);
 - 20 juin 2019 à Bruxelles (la participation en question);
 - 18 septembre 2019 à Liège (l'occupation temporaire);
 - 19 décembre 2019 à Bruxelles (les nouvelles mobilités);
 - 17 septembre 2020 par visio-conférence (PAD(e)-Loi (e) ? ou le nouvel urbanisme et ses questionnements);
 - 17 décembre 2020 par visio-conférence (la mémoire de l'espace public doit-elle s'adapter à l'évolution de l'histoire).

3. Relations extérieures

(A)ménage à trois - Dialogue territorial

Ce programme est issu d'une coopération avec l'organisation-sœur de la FUP en Flandre, la VRP – Vereniging voor Ruimte en Planning.

Deux activités ont été organisées en 2019 :

- 27 juin à Namur. Matin : visite de la Ville au départ du Visitor Center. Après-midi séminaire, présentation/discussion de :

- o Mediapark et le site A420 (SAU Bruxelles);

- o Gembloux et son écoquartier (BEP);

- o Gand, Nieuwe dokken (Ville de Gand).;

- 20 novembre à Bruxelles. Échange autour de l'exemple de Courtrai et du Pays de la Lys, doublé d'un regard croisé à propos des stratégies de développement initiées à Liège et à Seraing, au cœur du bassin Liégeois. « Le développement spatial et organisationnel de Courtrai et de la Vallée de la Lys, vu à travers le prisme des stratégies initiées par l'intercommunale Leiedal ».

D'autres activités complémentaires programmées initialement en 2020 par la FUP ont été annulées ou postposées à 2021 suite au Covid-19.

Informations générales

Composition du Conseil de direction

Président : Serge PEETERS

Vice-Président : poste vacant

Secrétaire Général : Jean-Claude DE BRAUWER

Trésorière : Stéphanie ROOSE

Conseiller : Renaud DAELE

Conseillère : Clothilde FALLY

Conseiller : Pierre LACONTE

Conseiller : Xavier MARIAGE

Délégué des Régions : postes vacants

Coordonnées

Chambre des Urbanistes de Belgique

Chaussée de la Hulpe 166 / 27

B – 1170 Bruxelles

Tél +32 514 17 43

www.urbanistes.be

CUB

Chambre des Urbanistes de Belgique

Union professionnelle reconnue en 1962